



Volet B

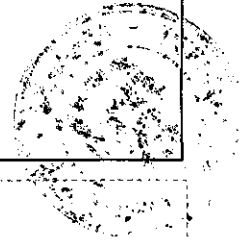
Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



16151604

 Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

20 OCT. 2016

 P.O. Le greffier,
Greffe


N° d'entreprise : 0421.392.249

Dénomination(en entier) : **Centre Provincial Liégeois des Productions Animales A.S.B.L.**(en abrégé) : **CPL Animal ASBL**Forme juridique : **ASBL**Siège : **Theux (4910) - LA HAYE, 9**
**Objet de l'acte : Modification des Pouvoirs : Extrait du Procès Verbal du Conseil
d'Administration du 26 août 2016**

"Le Conseil retire, à la date du 31 août 2016, les délégations et pouvoirs précédemment accordés à Monsieur Polard (Chef de troupeau, gestion journalière, signature des paiements).

Le Conseil désigne Monsieur Dengis en qualité de chef de troupeau.

Le Conseil désigne Monsieur Dengis comme délégué à la gestion journalière, plus spécialement en charge de la gestion de la Ferme. A ce titre, il pourra effectuer les paiements de sommes relatives à des opérations routinières et inférieures à 8.500

Les paiements des sommes supérieures à 8.500 € ou à des opérations non-routinières sera soumis à l'accord de deux des personnes suivantes : MM Dengis, Ancia et Mestrez"

DEPOSE EN MEME TEMPS QU DU CA DU 26/8/2016

Ancia M.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/11/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature